



# FÉDÉRATION VERRE & CÉRAMIQUE

FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU VERRE ET DE LA CERAMIQUE CGT

*RESPECT DES DROITS DES FEMMES*





## **RETRAITE : UNE REFORME ANTI-FEMMES !**

Notre fédération constate que plus le texte de la réforme des retraites défendu par le gouvernement est décortiqué, plus l'injustice sociale du projet s'affiche au grand jour : non seulement unique et injustifiée pour l'ensemble des travailleur-euses, mais également auprès des femmes, dont la situation est fortement aggravée.

Aujourd'hui déjà, femmes et hommes ne sont pas à égalité devant la retraite. Les carrières sont plus courtes au féminin, et c'est pour cela que la nouvelle réforme aura un impact négatif sur les femmes, car toute réforme qui consiste à allonger les durées de travail défavorise les femmes : 40% partent à la retraite avec une carrière incomplète.

Elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, à avoir des carrières hachées avec l'arrivée d'enfants, puisque ce sont très majoritairement elles qui suspendent leur carrière, voire l'interrompent. De plus, leurs salaires sont inférieurs en moyenne de 28%, ce qui affecte le montant des pensions, 40% plus faibles en moyenne que celles des hommes.

La réforme ne règle pas ces inégalités et aggrave encore plus la situation des femmes. Aujourd'hui déjà, elles sont environ 20% à attendre l'annulation automatique de la décote à 67 ans pour partir à la retraite contre 10% chez les hommes.

- ♀ 7 mois de plus pour les femmes nées en 1966 au lieu de cinq pour les hommes de la même génération,
- ♀ 9 mois si elles sont nées en 1972 contre 5 pour les hommes,
- ♀ 8 mois contre 4 pour les hommes de la génération 1980.

Voici les effets concrets de la réforme des retraites révélés par l'étude d'impact qui accompagne le projet de loi présenté le 23 janvier en conseil des ministres. Commandée par le gouvernement, l'étude montre que les femmes devront repousser l'âge auquel elles prennent leur retraite. Bien plus tard encore que les hommes !

Elles ont des carrières plus courtes, du fait de la prise en charge des enfants et des personnes dépendantes : une femme sur deux réduit ou arrête complètement son activité professionnelle à l'arrivée d'un enfant. C'est le cas d'un homme sur neuf. Plus de 120.000 femmes, mères, partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance : désormais, elles devront attendre 2 ans de plus et perdront cet avantage.

Les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à être sans emploi lors de leur départ en retraite : parmi les retraité-e-s né-e-s en 1950, 37% des femmes et 28% des hommes n'étaient plus en emploi l'année de leur départ en retraite.

**Les femmes partent déjà plus tard à la retraite et touchent des pensions plus faibles, demain, elles seront davantage touchées par le report de l'âge de départ.**





## LES VIOLENCE SEXISTES EN FRANCE DANS LE COUPLE

Fémicides par (ex)compagnons en 2023 : 100 (83 tuées chez elles, 53 en contexte de séparation et/ou de violences connues, 54 étaient mères, dont 2 tuées avec leurs enfants et 1 enceinte)  
82% des morts au sein du couple sont des femmes.

La part de femmes victimes de violences au sein de leur couple a progressé depuis deux ans, d'après un sondage Ifop pour la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Autres chiffres marquants sur 2022 :

14% des femmes se disent victimes de violences conjugales physiques ou sexuelles, et 11% d'injures, insultes ou dénigrement de la part de leur conjoint, autant de violences psychologiques et verbales. En une année, près de 210 000 femmes sont victimes de violences conjugales physiques et/ou sexuelles. Les violences faites aux femmes demeurent massives et tuent encore dans notre société.

**#UNJOUR  
SANSNOUS**

**MA  
TENUE  
N'EST  
PAS UN  
APPEL.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

Pour nos retraites!  
Pour nos salaires!



#8mars

GRÈVE  
FÉMINISTE!



**MON  
CORPS  
N'A PAS  
BESOIN  
DE TON  
OPINION.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

les femmes gagnent

**28,5%**

de moins  
que les hommes

Source INSEE 2021

**59,3%**

des salarié-e-s  
payé-e-s au Smic  
sont des femmes

Source DARES 2021

seuls

**17%**

des métiers  
sont mixtes

Source CIDJ 2018

**78,9%**

des salarié-e-s  
à temps partiel  
sont des femmes

Source INSEE 2021

**#8mars15h40**  
Grève féministe





**QUELLE  
QUE SOIT  
MA  
TENUE,  
JE VEUX  
MARCHER  
EN PAIX.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

# SYNDIQUÉES

- POUR L'ÉGALITÉ -



**SI J'AVAIS  
BESOIN  
DE TON  
AVIS,  
JE TE  
L'AURAI  
DEMANDÉ.**

STOP AU HARCELEMENT DE RUE

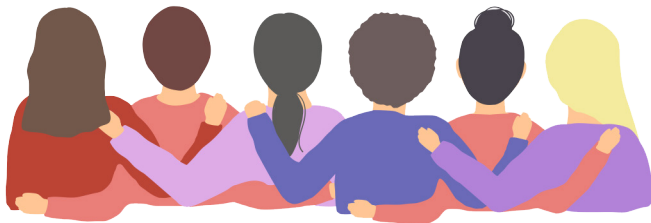
cgt.fr

**STOP**



**AUX VIOLENCES  
SEXISTES ET  
SEXUELLES !**

RATIFICATION DE LA NORME OIT



## **La grève féministe : le 8 mars, ce n'est ni la fête des mères, ni la fête des femmes, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.**

Nous appelons à la grève féministe en solidarité avec nos sœurs du monde entier, notamment iraniennes, afghanes et kurdes qui subissent une remise en cause de leurs droits fondamentaux et qui payent parfois de leur vie, leur résistance acharnée à l'oppression. Nous soutenons nos sœurs ukrainiennes confrontées à une guerre cruelle et meurtrière dont un grand nombre vit en exil ou ont à affronter la peur des bombardements et les exactions des soldats russes. Nous soutenons nos sœurs féministes russes qui manifestent contre ces menées militaristes au prix souvent de leur liberté.

Nous appelons à la grève féministe pour gagner l'égalité au travail et dans nos vies, pour garantir l'indépendance économique des femmes. Nous militons pour la création de droits au départ anticipé avant 60 ans pour tous les métiers pénibles y compris ceux à prédominance féminine, pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine dans l'industrie. Nous agissons pour élargir la catégorie active, avec une bonification d'un trimestre par année de travail pour partir avec une retraite complète lors du départ anticipé, à l'image de ce qui existe pour les métiers à prédominance masculine (policiers, sapeurs-pompiers, douanes...).

## **La pénibilité dans nos métiers du verre et de la céramique :**



**Les femmes  
particulièrement  
touchées**

Dans nos métiers, les femmes représentent une population de salariées à hauteur de 35% en moyenne pour les cinq branches que représente notre Fédération. Elles sont représentées en majorités dans les métiers comme le choix, le tri, la qualité..

Notre industrie ne donne pas la possibilité aux femmes d'avoir d'aménagements du temps de travail pour s'occuper de leurs enfants (trop peu d'entreprises ont des crèches en interne). Ces métiers ne donnent pas la possibilité de bénéficier d'aménagement de poste dû aux travaux pénibles en termes de port de charges et en équipe successive comme les 3X8.

Ces métiers peu valorisants ne donnent pas envie car ils ne sont pas aménagés pour les femmes, et pourtant, elles les font quand même, même payées au SMIC. Les femmes d'aujourd'hui participe activement au budget du couple avec beaucoup de sacrifices.

Les femmes sont soumises dans nos métiers aux mêmes difficultés que les hommes dans bien des domaines concernant la pénibilité.

## C'est quoi la pénibilité pour les femmes dans nos branches professionnelles ?



Les femmes dans nos entreprises sont fortement impactées par la pénibilité :

Une femme travaille en équipe successive 3X8 et elle est exposée au même titre qu'un homme aux rythmes de travail, aux produits CMR, aux bruits incessants des fours et des machines, à la chaleur et doit produire autant qu'un homme **tout en étant moins payée dans 28% des cas** comme le relèvent les statistiques sur la différence de salaire entre les femmes et les hommes. Mais le pire étant quand elle rentre du boulot, elle enchaîne une 2<sup>e</sup> journée de travail domestique voire une 3<sup>e</sup> si elle est syndicaliste.

Une femme à la production de journée dans un secteur de tri de la qualité au bout froid qui est soumise dans sa journée à une cadence infernale, aux bruits, aux vibrations... doit sortir de son poste en ayant respecté le niveau de production attendu. Quand elle rentre chez elle, dans une grande majorité des cas, elle s'occupe des enfants, du repas, des tâches ménagères... Ça, ce sont de vrais exemples de pénibilité que subissent les femmes dans nos branches.

Une femme dans nos entreprises n'a pas accès à des postes à responsabilités autant qu'un homme. Il faut regarder les bilans sociaux des entreprises ainsi que les rapports de branches pour voir qu'une femme n'a pas la même place dans l'entreprise qu'un homme.

Il est vraiment temps en 2023 d'enfoncer les portes du patronat et leurs préjugés afin qu'il comprenne que les femmes sont des salariées aussi productives que les hommes et qu'il doit les payer et les reconnaître à la même hauteur.

**A TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL !**

## REJOIGNEZ-NOUS ! SYNDIQUEZ-VOUS !

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

N° de portable : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Situation professionnelle : \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise : \_\_\_\_\_

*Formulaire à envoyer à  
CGT 263 rue de Paris, 93100 Montreuil  
Nous vous recontacterons très  
prochainement !*



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE